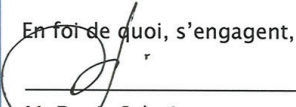
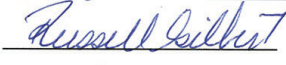


Domaine Taschereau — Parc nature

Le présent document ne constitue pas un contrat légal. Il s'agit d'une entente volontaire, non destinée à avoir une force obligatoire sur le plan juridique. Cette entente identifie des engagements et/ou interventions visant l'atteinte des objectifs et la mise en œuvre des actions envisagées dans le plan directeur de l'eau du COBARIC. Les parties conviennent que les engagements contenus dans le présent document constituent des obligations d'ordre moral uniquement.

<p>Résumé du projet</p> <p>Localisation</p> <p>Lien avec le Plan directeur de l'eau</p>	<p>Le milieu humide ciblé est un site fragile qui, comme l'ensemble de la plaine alluviale de la vallée de la Chaudière, a été compacté et drainé à des fins agricoles et d'urbanisation. Le projet vise à réhabiliter les fonctions écologiques du milieu humide, à y améliorer la qualité de l'eau et à le mettre en valeur à des fins récréatives et éducatives.</p> <p>Sainte-Marie</p> <p>Enjeu 2: Assurer la conservation et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains</p> <p>Objectif général 2.1: Protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques et riverains.</p> <p>Objectif spécifique 2.1.3: Susciter, participer ou réaliser des projets de caractérisation, de mise en valeur, de conservation et de restauration écosystèmes aquatiques et riverains.</p> <p>Enjeu 4: Mettre en valeur le potentiel récréotouristique lié à l'eau.</p> <p>Objectif général 4.1: Favoriser l'accès de la population aux milieux aquatiques.</p> <p>Objectif spécifique 4.1.1: Soutenir les initiatives visant à favoriser l'accès à la rivière Chaudière et ses écosystèmes associés.</p>
<p>Promoteur</p> <p>Partenaires</p>	<p>Corporation du domaine du Seigneur Taschereau</p> <p>Desjardins – Caisse de La Nouvelle-Beauce Ville de Sainte-Marie Fabrique de la paroisse de Sainte-Marie Centre local de développement de La Nouvelle-Beauce MRC de La Nouvelle-Beauce Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches Fondation Hydro-Québec pour l'environnement Donateurs privés</p>
<p>Résultats attendus</p> <p>Financement</p> <p>Échéancier</p> <p>Programme de suivi</p>	<p>Réhabilitation des fonctions écologiques du milieu humide</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconstituer un marais de 3 hectares afin de retrouver les fonctions écologiques du site et d'améliorer sa qualité d'habitat faunique. <p>Amélioration de la qualité de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des ouvrages de filtration de l'eau de surface. <p>Mise en valeur du milieu humide à des fins récréatives et éducatives</p> <ul style="list-style-type: none"> Planter un réseau de communication afin de rendre le site accessible au public (bâtiment sur pilotis, sentiers pédestres, trottoirs de bois, passerelle, ponts, panneaux d'interprétation). Planter une structure éducative (classes vertes, camps de jour, visites guidées, dépliants, site Web). <p>Valeur totale du projet : 2 500 000 \$</p> <p>Phase I – Implantation du réseau de communication : 750 000 \$</p> <p>Juin 2008 à décembre 2015</p> <p>Phase I – Implantation du réseau de communication : juin 2008 à décembre 2013 Phase II – Implantation de la structure éducative : en fonction à partir de septembre 2012 Phase III – Reconstitution du marais et mise en place des ouvrages de filtration : en fonction vers 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> Inventaire et taux de fréquentation des aménagements réalisés Inventaire des espèces fauniques et floristiques du milieu humide Évaluation de la qualité de l'eau à la sortie du marais
<p>Signatures</p> <p>ENTENTE #2011-02</p>	<p>En foi de quoi, s'engagent, à Sainte-Marie, le <u>24 avril 2012</u></p> <p> M. Denis Sylvain Président de la Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau</p> <p> M. Russell Gilbert Président du COBARIC</p>